https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-23-septembre-2010-fixant-la-composition-du-dossier-a-fournir-pour-lexamen-des-demandes-presentees-par-les-titulaires-de-titres-de-formation-obtenus-dans-la-province-de-quebec-en-vue-de-l-2/
Arrêté du 23 septembre 2010 fixant la composition du dossier à fournir pour l'examen des demandes présentées par les titulaires de titres de formation obtenus dans la province de Québec en vue de l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste et sage-femme
23/09/2010